

# Fiche-conseil

## Bonnes pratiques : l'intelligence artificielle dans votre pratique professionnelle

Cette fiche-conseil présente cinq bonnes pratiques pour vous familiariser avec les principes d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) dans votre pratique. Cette fiche n'est pas exhaustive : l'IA évolue constamment, tout comme les bonnes pratiques.



Cet outil et les pratiques qui y sont répertoriées concernent principalement l'IA générative, mais ne s'y limitent pas.

### 1. Connaissez les politiques de votre employeur.

Familiarisez-vous avec les politiques de votre employeur en matière d'IA et respectez-les. Posez-vous des questions comme :

- Êtes-vous autorisé à utiliser des systèmes d'IA dans le cadre de votre travail ?
- Si oui, certains systèmes d'IA sont-ils autorisés et d'autres non ?
- Dans quelles circonstances, à quelles fins et pour quelles tâches l'IA est-elle appropriée ?

**2. Suivez les formations sur le sujet** offertes par votre employeur ou d'autres organismes, et perfectionnez vos connaissances sur les particularités et les fonctionnalités des systèmes d'intelligence artificielle (SIA) autorisés.

- **Comprenez** les objectifs et les limites du SIA utilisé et suivez les formations nécessaires pour en faire une utilisation adéquate.
- **Évaluez** les avantages et les risques associés à l'utilisation des différentes IA et les décisions qui en découlent.
- **Expérimentez** l'outil pour bien en comprendre les capacités et les limites.
- **Vérifiez** et comparez les résultats obtenus avec d'autres collègues et d'autres SIA, si disponibles.

**3. Protégez la confidentialité des données et des renseignements personnels** des clients et de votre organisation ou entreprise.

- Si votre entreprise utilise un SIA privé et fermé, les informations et données circulent au sein de l'architecture informatique de l'entreprise seulement.
- Cependant, si l'entreprise autorise l'utilisation d'un système d'IA générative public (comme la version publique de ChatGPT), elle n'a aucun contrôle sur les données ou le contenu téléversé dans le SIA et elle en perd ainsi la propriété.
- Dans ce cas, assurez-vous que vos requêtes ne contiennent pas de renseignements personnels, de textes originaux de l'entreprise ou de données confidentielles.



# Fiche-conseil

## Bonnes pratiques : l'intelligence artificielle dans votre pratique professionnelle

**4. Relisez et vérifiez l'information et les résultats obtenus,** car l'IA peut produire des erreurs ou des informations fausses.

Si vous utilisez un SIA, par exemple, pour :

- transcrire ou résumer une conversation, une réunion ou les notes au dossier ;
- générer un texte ou un graphique ;
- effectuer une recherche ou résumer un rapport ;

vérifiez les résultats et corrigez l'information au besoin avant d'utiliser et de communiquer le contenu généré !

**5. Faites preuve de transparence quant à l'utilisation de la technologie.**

Si vous utilisez un SIA pour prendre des décisions, effectuer une analyse ou faire une recommandation au consommateur, dites-le !

- Distinguez l'utilisation de l'IA à risque limité ou faible (ex. : une application pour l'assistance à la rédaction ou à la comptabilité) de l'IA à haut risque (ex. : la préparation d'une offre, d'une analyse ou d'une recommandation pour un client), qui peut avoir des incidences sur la confidentialité ou le traitement équitable du consommateur.
- Divulgez aux clients des informations sur l'utilisation de l'IA dans les produits et services et les résultats qui les concernent dans **un langage simple et clair**, exempt de jargon technique.
- Informez les consommateurs, par un moyen approprié (par exemple, une mention ou un tatouage numérique), qu'un contenu publié par un intervenant financier a été créé, en tout ou en partie, par une IA générative.
- Sur demande, fournissez la liste des renseignements personnels et confidentiels concernant le client qui ont été utilisés par le SIA, et assurez-vous d'être en mesure de les rectifier ou de les mettre à jour s'ils sont erronés.

### EN CONCLUSION



Faites preuve de jugement et maintenez un esprit critique : un SIA est un outil conçu pour vous soutenir dans votre travail, mais il ne remplace pas votre expertise. Soyez attentif aux erreurs, biais et inexactitudes potentielles d'un tel système, car ils pourraient nuire au public et engager votre responsabilité.

